

**Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

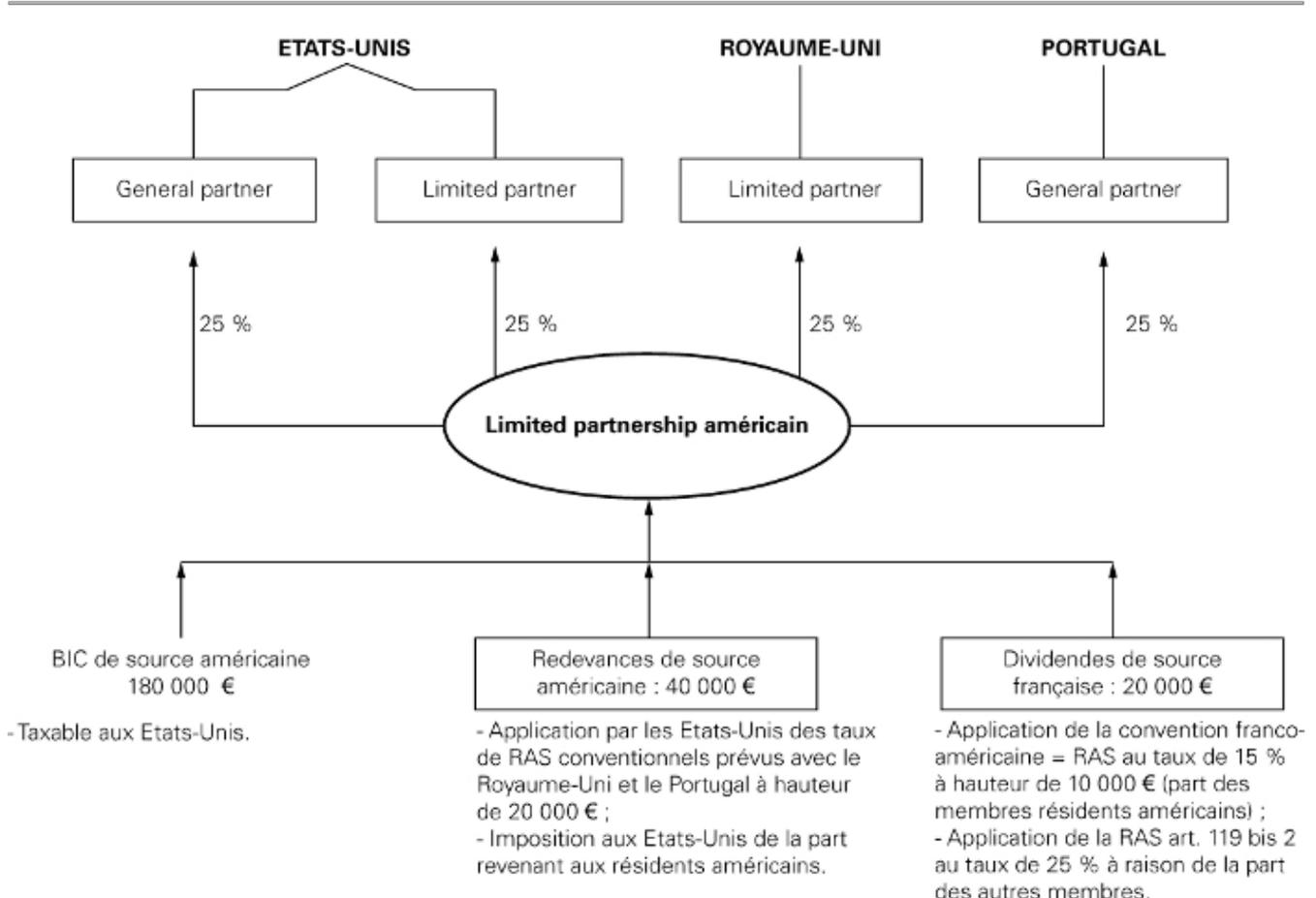
Identifiant juridique : BOI-ANNX-000327-12/09/2012

Date de publication : 12/09/2012

Date de fin de publication : 12/08/2015

Autres annexes

« Limited partnership » ayant des revenus de source française dont tous les associés sont des personnes physiques, parmi lesquels certains ne sont pas résidents des États-Unis



Toutefois, si les conditions requises sont satisfaites, la part de dividendes revenant aux associés résidents du Royaume-Uni et du Portugal pourra être soumise au taux réduit de retenue à la source de 15 % tel que prévu par les stipulations des convention conclues par la France avec ces deux Etats.

Commentaire(s) renvoyant à ce document :

[INT - Convention fiscale entre la France et les Etats-Unis d'Amérique en matière d'impôts sur le revenu et](#)

Identifiant juridique : BOI-ANNX-000327-12/09/2012

Date de publication : 12/09/2012

Date de fin de publication : 12/08/2015

sur la fortune - Règles applicables aux revenus d'investissements des "partnerships" américains et aux sociétés de personnes françaises